

## SMALLPOX: POST-ERADICATION SURVEILLANCE

### Investigation of Smallpox Rumours

During 1983, 19 reports on suspect smallpox cases were recorded in the global smallpox rumour register. Eleven of these reports were closed by the end of the year, another 5 during the first quarter of 1984 and investigation results are still pending for the remaining 3. A report from Kenya caused some public concern because the patient, an ex-variolator, died 3 days after having developed a rash. Prompt reporting and laboratory investigations of specimens collected by the Kenyan health services proved within a week that the suspect case was actually chickenpox.<sup>1</sup>

In contrast to the above situation, another report required 9 months of investigation.

At a meeting of the United Nations Expert Group on Mortality and Health Policy which took place in Rome from 30 May to 3 June 1983, an official announced that smallpox cases were occurring in some countries south of the Sahara but that the governments had not reported them for fear of upsetting WHO.

Following the meeting in Rome the informant indicated to WHO that in March 1983 there had been outbreaks of smallpox, including several deaths, in areas of Niger bordering Nigeria. No specific information such as names and location of patients or physician who diagnosed the disease, or date of occurrence of the disease was given. Despite the incompleteness of this information, on 10 June 1983 WHO asked an epidemiologist stationed in Niger to investigate the rumour.

<sup>1</sup> See No 48, 1983, p 374

## VARIOLE: SURVEILLANCE POST-ÉRADICATION

### Enquête sur les rumeurs de variole

En 1983, 19 rapports de cas suspects de variole ont été inscrits au registre mondial des rumeurs de variole. Onze de ces rapports ont été classés à la fin de l'année, 5 autres au cours du premier trimestre de 1984 et l'on attend encore les résultats de l'enquête concernant les 3 derniers. Un rapport en provenance du Kenya a soulevé quelques inquiétudes dans le public car le malade, un ancien variolisateur, était décédé 3 jours après avoir présenté une éruption. Grâce à la rapidité de la notification et des recherches de laboratoire sur les échantillons recueillis par les services de santé du Kenya, il a pu être prouvé en l'espace d'une semaine que le cas suspect était en fait un cas de varicelle.<sup>1</sup>

En revanche, un autre rapport a exigé 9 mois d'enquête.

Lors de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur la mortalité et la politique sanitaire, qui s'est tenue à Rome du 30 mai au 3 juin 1983, un fonctionnaire a déclaré que des cas de variole se produisaient dans certains pays au sud du Sahara, mais que les gouvernements ne les avaient pas signalés afin de ne pas mettre l'OMS dans l'embarras.

Après la réunion de Rome, l'informateur a indiqué à l'OMS qu'en mars 1983 il y avait eu des épidémies de variole, avec plusieurs issues fatales, dans des régions du Niger limitrophes du Nigéria. Il n'a fourni aucune précision, notamment quant aux noms des malades ou du médecin qui a fait le diagnostic, aux lieux où ils se trouvaient, ou à la date à laquelle la maladie s'est produite. En dépit des lacunes de cette information, l'OMS a prié, le 10 juin 1983, un épidémiologiste en poste au Niger d'enquêter sur cette rumeur.

<sup>1</sup> Voir N° 48, 1983, p 374

The report from the WHO epidemiologist in July indicated that there was no smallpox in the provinces of Niger in question, but that chickenpox was present. This report was passed on to the informant. In September 1983, the Ministry of Public Health of Niger further reasserted that investigations carried out in 5 districts bordering Nigeria had revealed no smallpox and expressed their willingness to cooperate fully in any form of further investigation which WHO might deem necessary.

In November 1983, WHO advised the informant of this and indicated its willingness to investigate further, should any additional information be available. In January 1984, the informant replied to WHO that he was aware of new rumours of smallpox: someone from Mali had reported the death of a relative from a smallpox-like disease in Bamako in April 1983 and further smallpox deaths were occurring in the town of Sejure in Upper Guinea. In February 1984, the informant provided the names of a few persons who could be contacted in Bamako, Mali, to clarify his initial report of smallpox.

The WHO Regional Office for Africa was urgently requested to locate the patients and investigate the report. On 21 March 1984, the WHO Programme Coordinator in Mali reported that he had investigated 2 children and that they suffered from measles; there was no evidence of smallpox in Bamako. This brought the investigation to a close, 9 months from the date of the initial report of smallpox rumours in that part of Africa.

In 1980, the World Health Assembly (resolution WHA33.4) endorsed the recommendation of the Global Commission for the Certification of Smallpox Eradication which states: "In order to maintain public confidence in the fact of global eradication, it is important that rumours of suspected smallpox, which can be expected to occur in many countries, should be thoroughly investigated. Information should be provided to WHO, if requested, so that it can be made available to the world community".

To follow this recommendation, WHO has encouraged and will continue to encourage the sending of such reports so that they may be investigated promptly. It is important, however, that such reports give particulars of rumours—name of the person who saw or diagnosed the patient, date, place, etc., in order to facilitate the investigation.

Le rapport de l'épidémiologiste de l'OMS a indiqué en juillet qu'il n'y avait pas de variole au Niger dans les provinces en question, mais que la varicelle y était présente. Ce rapport a été transmis à l'informateur. En septembre 1983, le Ministère de la Santé publique du Niger a réaffirmé que les enquêtes menées dans 5 districts limitrophes du Nigeria n'avaient révélé aucun cas de variole et s'est déclaré prêt à collaborer pleinement à toute nouvelle enquête que l'OMS pourrait juger nécessaire.

En novembre 1983, l'OMS a avisé l'informateur de ce qui précède, et indiqué qu'elle était prête à poursuivre l'enquête au cas où des renseignements supplémentaires seraient fournis. En janvier 1984, l'informateur a répondu à l'OMS que de nouvelles rumeurs de variole lui étaient parvenues: quelqu'un avait signalé du Mali qu'un de ses parents était mort d'une maladie analogue à la varole à Bamako, en avril 1983, et que d'autres décès par variole se produisaient dans la ville de Sejure en Haute-Guinée. En février 1984, cet informateur a fourni les noms de quelques personnes susceptibles d'être contactées à Bamako (Mali) en vue d'une clarification de son rapport initial sur la présence de la variole.

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a été instamment prié de localiser les malades et d'enquêter sur ce rapport. Le 21 mars 1984, le Coordonnateur des Programmes OMS au Mali a signalé qu'il avait étudié le cas de 2 enfants et que ceux-ci étaient atteints de rougeole; il n'y avait aucune preuve de variole à Bamako. Cela a amené à classer l'enquête, 9 mois après la date où des rumeurs de variole avaient été initialement rapportées dans cette partie de l'Afrique.

En 1980, l'Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA33.4) a approuvé la recommandation de la Commission mondiale pour la Certification de l'Éradication de la Variole, selon laquelle: « Afin de conserver la confiance du public à l'égard de l'éradication mondiale, il importe que les rumeurs de cas suspects de variole, auxquelles il faut s'attendre dans de nombreux pays, soient examinées de façon approfondie. Tous renseignements à ce sujet devront être communiqués, sur demande, à l'OMS pour transmission à la communauté mondiale ».

Pour se conformer à cette recommandation, l'OMS a encouragé, et continuera à le faire, l'envoi de rapports de ce type afin qu'ils puissent faire rapidement l'objet d'une enquête. Il importe cependant que de tels rapports fournissent des détails sur les rumeurs—nom de la personne qui a vu le malade ou a diagnostiqué son cas, la date, le lieu, etc., afin de faciliter l'enquête.